

## Assemblée générale 2021 du PRODAF

VENDREDI  
19 mars 2021

**L'Assemblée générale ordinaire du Syndicat s'est tenue ce matin en visioconférence. Les nombreux adhérents connectés représentaient tous les secteurs de la filière : éleveurs, animaleries, grossistes, industriels, formateurs...**

Dans son rapport moral le président René MICHAU a rappelé tout d'abord que malgré l'épidémie de covid 19 qui a bouleversé l'économie en France, **les animaleries ont pu grâce aux efforts du PRODAF rester ouvertes pendant les confinements en tant que commerces essentiels.**

L'année 2020 a été également celle du projet de Loi contre les abandons et la maltraitance animale, **l'amendement du député Loïc Dombreval** ayant été voté à l'Assemblée nationale en février 2021. Le PRODAF s'est exprimé clairement contre cet amendement qui mettrait en péril toute l'activité de vente du vivant. **Nous serons entendus au Sénat à ce sujet** dans quelques jours, mais il faut noter que l'examen au Sénat n'est pas encore inscrit au calendrier.

Enfin l'année 2020 a été celle de la finalisation du **Guide de Bonnes Pratiques pour les animaleries**, qui sera envoyé à toutes les animaleries adhérentes dès validation écrite du Ministère.

Les présidents des Commissions de travail ont présenté l'activité de leur secteur et nommé à la demande de René MICHAU, un ou une vice-président-e.

Les comptes présentés et certifiés par notre Commissaire aux Comptes ont été votés à l'unanimité ainsi que l'affectation du résultat. Une partie du Conseil syndical a été renouvelé et un nouveau membre accueilli. Le Bureau a été reconduit.

**Un compte-rendu détaillé de l'Assemblée sera envoyé aux participants, qui sont remerciés chaleureusement pour leur présence et leurs interventions.**

Très cordialement,

Le Secréariat



**PRODAF - Syndicat professionnel des métiers et services de l'animal familial**

17, rue Janssen - 75019 PARIS - Tél. : 01 40 40 25 03 / Fax : 01 40 40 25 06

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit d'accès par courrier électronique à l'adresse suivante :

[prodaf@prodaf.org](mailto:prodaf@prodaf.org)

[Modifiez votre abonnement](#) [Se désabonner](#)